

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13/10/2022

### **Atelier d'Architecture Philippe Prost, lauréat du Grand Prix national de l'architecture 2022,**

### **et Renée Gailhoustet, prix d'honneur pour l'ensemble de son œuvre.**

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, s'est rendue le 13 octobre 2022 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine où elle a remis, sur proposition du jury, le Grand Prix national de l'architecture 2022 à l'Atelier d'Architecture Philippe Prost. Sur invitation du jury, la ministre a également décerné un prix d'honneur à Renée Gailhoustet pour saluer sa carrière.

Créé en 1975, le Grand Prix national de l'architecture est la plus haute distinction nationale dans le domaine de l'architecture. Elle récompense une agence implantée en France pour l'ensemble de son œuvre. L'édition 2022 s'est adaptée à l'évolution de la pratique architecturale, en veillant à sélectionner des agences d'architecture plutôt que des individus et en introduisant plus de parité parmi les finalistes.

Le jury a auditionné les sept agences présélectionnées le 7 septembre 2022. Les critères de sélection du lauréat ont été les suivants :

- La richesse et la diversité du parcours professionnel et la qualité de l'œuvre bâtie qui l'illustre ;
- La posture de l'agence vis-à-vis du rôle sociétal de l'architecture et de l'architecte ;
- La formulation de la pensée et les modalités retenues pour la transmettre.

En 1993, Philippe Prost fonde à Paris l'agence AAPP – Agence d'architecture Philippe Prost. Il est associé à Catherine Seyler depuis 1992 ; Gaël Lesterlin et Lucas Monsaingeon les rejoindront en 2019. Parmi les réalisations de l'agence, on peut citer : la réhabilitation de la cité des Électriciens à Bruay-la-Buissière (2017), la réhabilitation de l'hôtel de la Monnaie de Paris (2017), la construction du mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette, l'*Anneau de la Mémoire* (2014), l'intervention de mise en valeur et réhabilitation de la citadelle de Belle-Île-en-Mer (1991-2006).

Spécialisé dans la création et l'intervention contemporaine sur le bâti historique, le travail de l'agence se caractérise par le respect du site, de son histoire, de sa géographie, par une analyse approfondie de la question posée par le programme, le choix d'une logique constructive et l'utilisation de matériaux pérennes. Les compétences de l'agence se caractérisent par la capacité d'adapter et de réutiliser des espaces existants, parfois exceptionnels, parfois simplement porteurs d'une mémoire sociale, en respectant leurs caractéristiques et en y adjoignant des espaces nouveaux de grande qualité. A l'heure

où la transition écologique nous pousse à revoir les modalités de production des espaces bâtis, l'œuvre de AAPP – Agence d'architecture Philippe Prost témoigne de l'alliance entre patrimoine et architecture contemporaine.

Philippe Prost se distingue également par son engagement dans la transmission de savoirs aux futurs architectes et dans la recherche architecturale.

Par ailleurs, le prix d'honneur du Grand Prix national de l'architecture a été remis à Renée Gailhoustet au titre de l'ensemble de son œuvre et des réflexions qu'elle a portées sur la conception du logement social. Témoin d'une génération d'architectes engagés dans une posture de recherche et d'innovation au service d'une architecture du quotidien, elle fut aussi une pionnière dans la pratique de ce métier par des femmes. A ce titre, elle est une référence pour toutes et tous aujourd'hui tant pour la qualité de ses réflexions et de son œuvre que pour l'exemplarité de sa pratique professionnelle. A l'heure où la qualité du logement se pose tant en termes d'usages, de densité que de coût, son œuvre reste une réponse tout à fait actuelle et pertinente.

Comme chacun de leurs prédécesseurs, Renée Gailhoustet, représentée par Serge Renaudie, et l'Atelier d'Architecture Philippe Prost ont reçu des mains de la ministre de la Culture le diplôme créé par l'artiste Daniel Buren.

La Cité de l'Architecture et du Patrimoine, avec le soutien du ministère de la Culture, consacrera une exposition monographique et un ouvrage dédiés à l'œuvre de l'Atelier d'Architecture Philippe Prost, qui sera également amené à produire une master-class à destination des étudiants en architecture.

L'œuvre de Renée Gailhoustet fait l'objet d'un titre de la collection « carnets d'architectes », publié dans le cadre d'un partenariat entre les Editions du patrimoine et le ministère de la Culture.

La ministre de la Culture tient à saluer le travail des six autres agences présélectionnées : Atelier du Rouget, Atelier Philippe Madec Architecture et associé, Bruther Architectes, Corinne Vezzoni et Associés, Perraudin Architecture et Studio Odile Decq.

### **Contact presse Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

3, rue de Valois  
75001 Paris

### **Contact presse Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

3, rue de Valois  
75001 Paris